



ATELIER DE PRÉPARATION À L'ACC3 // FRET AÉRIEN

DURÉE : 24H

Formation en sûreté des personnels des transporteurs de fret ou de courrier aérien qui effectuent des opérations à destination de l'Union Européenne au départ d'un aéroport d'un pays tiers.

Durée 24 heures

Lieu chez le client, en centre de formation ou par visio-training

Suivi liste de présence signée chaque jour et attestation délivré en fin de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et connaître la réglementation en vigueur
- Comprendre les objectifs de la liste de contrôle (« *checklist* »)
- Appliquer les pratiques apprises
- Prioriser les postes dans le réseau devant être validé
- Comprendre ce qui sera inclus dans le rapport de validation à un État membre
- S'assurer que le validateur UE de sûreté aérienne atteste de son indépendance envers de la compagnie aérienne.

PROGRAMME

- Organisation et responsabilités de la compagnie aérienne ACC3
- Les exigences de la compagnie en matière de sûreté
- Recrutement et formation des personnels de la compagnie chargés du fret
- Base de données des agents réglementés
- Procédures d'acceptation du fret
- Les exigences en matière d'imagerie
- Manipulation du fret ou du courrier à haut risque
- Protection et sûreté du fret aérien
- Les exigences concernant les documents de sûreté
- Conformité aux programmes de sûreté du fret aérien
- La liste de contrôle de l'audit de sûreté aérienne ACC3
- Participation aux audits de sûreté
- Les rôles et reponsabilités des compagnies aériennes ACC3.